

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021 - 19 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Jeudi 16 Décembre 2021, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 10 Décembre 2021, s'est réuni en séance sans public, au Foyer A. Schweitzer, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (27) : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, M. BONIFACE Didier, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, Mme THUILLEZ Martine, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme VERIN Véronique, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémy, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (5) :

M. RIQUET Alain : procuration à Madame MERY-DUEZ Anne-Sophie
Mme DAUCHET Martine : procuration à Monsieur BAUDOUX Aurélien
Mme NAVEZ Patricia : procuration à Monsieur DOYER Claude
Mme MATON Audrey : procuration à Madame PLUCHART Claudine
M. COLLIN Denis : procuration à Madame THUILLEZ Martine (excepté pour la question 16)

Membre absent excusé (1) :

M. BAJODEK Alban

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 CONTRE : MME DESREUMAUX**

2. DISSOLUTION DU SYNDICAT SIVU SCÈNES MITOYENNES – CONDITIONS DE LIQUIDATION – RÉPARTITION DE L'ACTIF - RÉSULTATS DE CLÔTURE – RÉPARTITION

→ Adoption de la clé de répartition suivante, en précisant qu'il s'agit d'écritures comptables sans effet sur les budgets des communes concernées :

Commune de Cambrai :	59,45 %
Commune de Caudry :	40,00 %

Commune de Neuville Saint Rémy : 0,50 %
Commune de Escaudoevres : 0,05 %

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ
1 ABSTENTION : MME DISDIER
1 CONTRE : MME DESREUMAUX

3. DISSOLUTION DU SIVU SCÈNES MITOYENNES – RÉAFFECTATION DU PERSONNEL

→ Intégration de l'agent toujours à l'effectif du syndicat dans les effectifs de la commune à compter du 1^{er} Janvier 2022.

→ Affectation de cet agent sur un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe vacant au tableau des effectifs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX

4. SCÈNES MITOYENNES – CONVENTION DE PROGRAMMATION ET DE BILLETTERIES COMMUNES À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

→ Adoption d'une convention de partenariat entre les communes de Cambrai, Caudry, Neuville Saint Rémy et Escaudoevres afin de poursuivre leur coopération pour l'élaboration d'une programmation culturelle et le maintien d'une billetterie commune.

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention, de même que tous les documents y afférents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX

5. ACTUALISATION DE LA CONVENTION PARTENARIALE D'OBJECTIFS ENTRE LA VILLE DE CAUDRY ET L'ASSOCIATION DU MUSÉE CAUDRÉSIEEN DES DENTELLES ET BRODERIES

→ Approbation de la nouvelle convention pour la période 2022-2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. CONVENTION AVEC LE SERVICE TERRITORIAL ÉDUCATIF DE MILIEU OUVERT DE DOUAI – CAMBRAI (STEMO) POUR L'ACCUEIL DE JEUNES PRIS EN CHARGE PAR LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer une convention de partenariat à intervenir avec le STEMO de Douai / Cambrai – UEMO de Cambrai.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS
1 ABSTENTION : MME DESREUMAUX

7. CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE PRÉVOYANCE AUX PROFITS DES AGENTS DE LA VILLE DE CAUDRY – ATTRIBUTION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

→ Attribution de la convention au candidat COLLECTEAM-ALLIANZ

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer la convention et l'ensemble des documents permettant l'engagement des prestations liées à cette convention.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. PERSONNEL COMMUNAL – HEURES SUPPLÉMENTAIRES ANNUALISÉES DES AGENTS D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

→ Autorisation accordée pour le recours aux heures supplémentaires annualisées selon les conditions exposées en séance.

→ Autorisation accordée à Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents afférents.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PERSONNEL COMMUNAL – CRÉATION DE POSTES

→ Création des postes suivants à compter du 1^{er} Janvier 2022 :

- quatre postes d'Adjoint administratif Principal de 2^{ème} classe
- un poste de Technicien Principal de 2^{ème} classe
- un poste d'Agent de maîtrise Principal
- un poste d'ATSEM Principal de 1^{ère} classe
- un poste de Chef de Service de Police Municipale Principal de 1^{ère} classe
- un poste d'Educateur des APS Principal de 1^{ère} classe

→ Approbation du tableau des effectifs applicable au 1^{er} Janvier 2022

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RESTAURATION COLLECTIVE DES ÉCOLES PRIMAIRES – MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

→ Approbation des modifications présentées en séance et validation du règlement intérieur du service de restauration collective à destination des parents et du règlement au personnel assurant l'encadrement et la surveillance de la restauration collective dans les écoles maternelles et élémentaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. BUDGET VILLE DE CAUDRY – TAXES ET PRODUITS IRRÉCOUVRABLES À ADMETTRE EN NON VALEUR

→ Admission en non valeur des taxes et produits irrécouvrables présentés en séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. BUDGET ANNEXE – RÉGIE MUNICIPALE SERVICE DES POMPES FUNÈBRES PRODUITS IRRÉCOUVRABLES À ADMETTRE EN NON VALEUR

→ Admission en non valeur des produits irrécouvrables présentés en séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. REMBOURSEMENT DE FRAIS À UNE ÉLUE

→ Remboursement des frais de transport et de stationnement suite à un déplacement à Vincennes dans le

cadre de l'AG de l'association Ville et Métiers d'Art et un déplacement à Paris dans le cadre de l'atelier technique national : « Lieux de commercialisation des Métiers d'Art. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. ORGANISATION DU 2ÈME CYCLO-CROSS DE CAUDRY – DEMANDE DE SUBVENTION

→ Question retirée

15. ASSOCIATION DU MUSÉE DES DENTELLES ET BRODERIES – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

→ Subvention exceptionnelle de 7 000 € accordée à l'association du musée des dentelles et broderies de Caudry

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CET AJOUT A ÉTÉ ACCEPTÉ AU PRÉALABLE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

16. SUCCESSION LOUIS SANDRAS

→ Acceptation de la succession, nonobstant la création de la fondation pour l'administration des biens, présentée en séance.

→ Acceptation de la vente, à la meilleure offre, de l'appartement situé à Monaco dont la ville est propriétaire en indivision étant précisé que les droits indivis de la commune

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

INFO 1 : Mise en place du Pass culture pour les équipements culturels de la ville de Caudry

INFO 2 : Décision de Monsieur le Maire portant fixation des tarifs de restauration collective des écoles primaires

Tarifs mis en application à compter du 1^{er} Janvier 2022 :

- 3,50 € pour les enfants caudrésiens
- 4 € pour les enfants résidant à l'extérieur de Caudry
- 5 € pour les situations exceptionnelles

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Frédéric Bricout".

Frédéric BRICOUT